

« Entrez dans les réseaux de soins et allégez vos dépenses »

02/05/11

Le Particulier



Entrez dans les réseaux de soins et allégez vos dépenses

réseaux de soins vos dépenses

de plus en plus, parfois des services professionnels de santé pour être remboursés sans payer

Pour les bénéficiaires d'une mutuelle santé, c'est devenu une habitude. Au 1^{er} janvier, et comme presque chaque année, les cotisations ont grimpé de 5 % en moyenne. Une hausse qui s'explique, cette année, par une nouvelle taxe de 3,5 %, votée par le Parlement, pesant sur la quasi-totalité des contrats, et par une nouvelle série de transferts de remboursements de la Sécurité sociale vers les complémentaires, répercutés sur le montant des cotisations (baisse de 35 à 30 % du remboursement des médicaments à vignette bleue...; voir le n° 1060 du *Particulier*, p. 20). Cette hausse n'améliore donc en rien le niveau de couverture dont bénéficient les assurés. En l'espace de 8 ans, de 2001 à 2009, en

ajoutant les cotisations d'assurance et les frais restant à la charge des ménages, les dépenses de santé ont augmenté de 50 % (+ 57 % pour les seniors !), selon une étude du cabinet Jalma. Malgré le remboursement des complémentaires, les assurés conservent à leur charge, en moyenne, 248 € sur des lunettes à verres progressifs (78 € avec des verres simples), 198 € sur une couronne dentaire et 551 € sur une prothèse amovible 14 dents. De ce fait, en 2010, 23 % des Français ont été amenés à renoncer à des soins ou à les reporter (baromètre Cercle Santé), et de 7 à 8 % à se passer de toute couverture (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé).

► 27 millions d'assurés bénéficient d'un réseau de soins. Il est, cependant, possible d'être correctement couvert – sans payer le prix fort – en

Les mutuelles ont négocié des tarifs préférentiels pour les soins très coûteux

utilisant les réseaux de professionnels de santé mis en place ces dernières années par les assureurs et les mutuelles. Ainsi, Allianz, la Maaif et MMA proposent les services de la plateforme Santé-

Le Particulier • n° 1061 • mai 2011 67

« On trouve entre 7 à 12% d'arrêts injustifiés, ce qui n'est pas neutre économiquement », avance Jean-Marc Boisrond. Le contrôle est devenu la règle chez AXA, « mais il reste 90% de gens malade, Les assureurs ont une légitimité » ajoute Jean-Marc Boisrond.

« Nous avons réussi à réduire les arrêts de travail de 15% dans une PME de 100 salariés à travers de simples actions de formation de l'encadrement », explique Jean-Marc Boisrond.

« On est dans un environnement à flux tendus où ce qui gêne les employeurs ce sont les arrêts courts, car ils désorganisent profondément l'entreprise » avance Jean-Marc Boisrond président du directoire d'Itelis.